



## Formulaire relatif au fournisseur mandaté par l'exposant

Si vous prévoyez d'utiliser les services d'un fournisseur indépendant autre que Freeman, le fournisseur officiel de services généraux du Salon MCEE, veuillez demander à un représentant de votre entreprise de remplir et de signer le présent formulaire. Le fournisseur mandaté par votre entreprise doit également faire parvenir une attestation d'assurance responsabilité civile à l'adresse [n.khumalo@ciph.com](mailto:n.khumalo@ciph.com) au plus tard le lundi 7 avril 2025.

En apposant votre signature ci-après, vous confirmez que votre entreprise a retenu les services du fournisseur suivant et que celui-ci consent à :

- Lire et respecter l'ensemble des dispositions énoncées dans les Règles générales du Salon et la Trousse de l'exposant;
- Souscrire et tenir à jour une protection d'assurance suffisante, comme il est stipulé dans les Règles générales du Salon.

### Coordonnées du fournisseur mandaté par l'exposant

- Entreprise : \_\_\_\_\_
- Personne-ressource avant le Salon : \_\_\_\_\_
- Adresse : \_\_\_\_\_
- Téléphone : \_\_\_\_\_
- Courriel : \_\_\_\_\_
- Personne-ressource sur place : \_\_\_\_\_
- Téléphone d'urgence sur place : \_\_\_\_\_

Le fournisseur mandaté par l'exposant n'aura accès au hall d'exposition qu'aux dates et aux heures de montage et de démontage des stands. S'il a besoin d'accéder au stand à tout autre moment, il doit obtenir un badge d'identification préalablement demandé par l'exposant. Veuillez faire parvenir le présent formulaire dûment rempli ainsi qu'une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile à l'adresse [n.khumalo@ciph.com](mailto:n.khumalo@ciph.com) au plus tard le lundi 7 avril 2025.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date